

**PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
A CARACTERE EDUCATIF
EXTRASCOLAIRE
2016/2017**



LIEU : ECOLE COMMUNALE DE PEIPIN

ACCE « LES P'TITES BOUILLES »

RUE DES ECOLES – HOTEL DE VILLE

04200 PEIPIN

04.92.62.48.63 - 04.92.34.71.06

lesptitesbouilles04@orange.fr

SOMMAIRE

| | | |
|------|---|----|
| I. | L'organisateur..... | 3 |
| 1. | Situation géographique..... | 3 |
| 2. | Rappel des objectifs du projet éducatif et du PEDT..... | 3 |
| II. | Accueil de loisirs PEIPIN..... | 4 |
| 1. | Locaux..... | 4 |
| 2. | Infrastructure mise à disposition..... | 4 |
| 3. | Public accueilli..... | 4 |
| 4. | L'équipe..... | 5 |
| 5. | Condition d'accueil..... | 7 |
| a) | Horaires :..... | 7 |
| b) | Temps de restauration..... | 7 |
| c) | L'accueil d'enfant porteur d'handicap..... | 7 |
| 6. | Modalité d'inscription..... | 7 |
| 7. | Les relations avec les familles..... | 8 |
| 8. | Journée type..... | 9 |
| 9. | Objectifs..... | 10 |
| a) | Les objectifs..... | 10 |
| b) | Moyens et évaluations..... | 12 |
| III. | Fil rouge..... | 15 |
| IV. | Evaluation globale..... | 16 |
| | Indicateurs retenus :..... | 16 |

I. L'organisateur

1. Situation géographique

La communauté de communes est située dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (04). Elle regroupe 6 communes :

- Aubignosc
- Châteauneuf-Val-Saint-Donat
- Montfort
- Peipin
- Salignac
- Sourribes

La CCLVD compte 3 767 habitants (selon le dernier recensement INSEE), pour une densité de 248,80 hab/km².

Le siège se situe sur la commune de Salignac.

La communauté de communes Lure Vançon Durance propose à ses habitants un accueil collectif de mineurs à caractère éducatif pendant les vacances scolaires sur l'école de Peipin. Tous les enfants âgés de 3 à 12 ans du territoire peuvent y participer.

2. Rappel des objectifs du projet éducatif et du PEDT

Le projet éducatif de la CCLVD s'articule autour de deux grands axes :

- Favoriser le développement et l'épanouissement et le bien-être des enfants
- Améliorer les compétences sociales et civiques des enfants

La CCLVD est aussi dotée depuis septembre 2014 d'un projet éducatif territorial (PEDT) qui résulte sur 3 objectifs :

- Epanouissement de l'enfant
- Accès à toutes les connaissances
- Accès aux pratiques culturelles et sportives

II. Accueil de loisirs Les p'tites bouilles

1. Locaux

L'Accueil Collectif à Caractère Educatif se déroule sur l'école de Peipin. Le centre a donc à disposition:

- deux salles de classes destinées à des enfants de 3 à 5 ans.
- trois salles de classes primaires
- une grande salle de classe aménagée en salle de regroupement en accueil de loisirs dotée d'un tableau interactif multimédia.
- une salle animation réservé à l'année pour le périscolaire et le temps méridien.
- une bibliothèque scolaire, coin lecture et détente pour l'ACM
- une salle de repas et de soins
- des sanitaires réglementaires pour les plus petits
- des sanitaires pour les plus grands
- des sanitaires adultes
- un restaurant scolaire d'une capacité de 50 personnes
- une cuisine
- une salle enseignants / animateurs
- une régie pour le matériel
- une grande cour et pré arboré
- une cour d'accueil
- un jardin d'enfants attenants à l'école

2. Infrastructure mise à disposition

La commune de Peipin met à disposition la salle Polyvalente, le city-stade et le stade.

L'Accueil de Loisirs peut disposer des différents équipements de la Communauté de Communes de Lure Vançon Durance avec une demande faite au préalable vers les mairies concernées.

3. Public accueilli

L'ACCE accueille des enfants de 3 à 12 ans durant les petites vacances scolaires. Les enfants inscrits proviennent de différentes communes (Peipin et communes avoisinantes).

La capacité d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans est de 45, et 80 pour les plus de 6 ans.

4. L'équipe



L'équipe est composée :

La directrice : Caroline CAPPELIER, titulaire du BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et des Sports option Loisirs Tous Publics) et d'un DEJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et des Sports mention Animation Sociale).

Son rôle :

- Elle est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Elle est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Elle associe les parents à la vie du centre.
- Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.

Ses différentes fonctions :

- Gestion financière du budget de fonctionnement
- Gestion administrative : législation, suivi de projet, bilan, inscriptions et régisseur.
- Gestion de l'économat
- Gestion du matériel
- Gestion des relations extérieures, et de la communication.
- Gestion globale de la structure
- Garant de la réglementation : sécurité, hygiène, santé.
- Gestion des activités
- Gestion et suivi du projet pédagogique
- Animations ponctuelles
- Gestion du personnel : recrutement, formation, suivi, organigramme

La directrice adjointe : Magalie CABALLE, titulaire du BEATEP (Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse).



Son rôle :

- Elle travaille en partenariat avec la directrice, elle la seconde dans son action.
- elle coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.
- Elle a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :
 - De socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre au séjour.
 - De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoir-faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
 - D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Elle a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

Ses fonctions : Les fonctions de la directrice adjointe rejoignent celle de la directrice.

Les animateurs :

L'équipe d'animateurs est principalement composée d'agents de la CCLVD. L'encadrement peut varier en fonction du nombre d'enfants inscrits. Dans tous les cas, il est en conformité avec la réglementation (taux d'encadrements légaux, diplômes,...) en vigueur.



Les taux d'encadrements qui s'appliquent sont :

- Un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
- Un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

et

- 50% titulaires du BAFA ou équivalent
- 20% stagiaires BAFA
- 20% de personnes sans qualification

Son rôle :

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à l'adjoint sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

Ses fonctions¹ :



5. Condition d'accueil

a) *Horaires :*

Afin de répondre aux besoins de garde des familles, l'accueil propose des horaires de fonctionnement larges de **07h30 à 18h**.

b) *Temps de restauration*

Les enfants disposent d'une pause repas d'**1h30**. Les familles qui le souhaitent peuvent venir chercher leurs enfants pour le temps du repas.

Les repas sont fournis par Lou Jas situé à Château Arnoux, au prix de 4,05€. Ils sont pris sur l'école dans la salle cantine.

c) *L'accueil d'enfant porteur d'handicap*

Depuis la loi de 2005, tous les enfants doivent être acceptés au sein d'un accueil collectif pur mineur.

La CCLVD met en place les conditions pour accueillir au mieux les enfants porteurs d'handicaps

6. Modalité d'inscription

Les inscriptions se font au bureau des p'tites bouilles situé à la mairie de Peipin.

¹ <http://www.jesuisanimateur.fr>

Pour un bon fonctionnement du service et une meilleure continuité dans les animations, les enfants doivent être inscrits au minimum 3 jours durant la semaine.

Un supplément de 10 € par semaine est demandé aux familles pour les sorties.

Les tarifs des services extrascolaires sont fixés par délibération par le conseil communautaire.

7. Les relations avec les familles

Les familles sont des partenaires essentiels au bon déroulement de l'accueil !

Dans le cadre du PEDT, les familles sont informées des comptes rendu des copils tout au long de l'année par les parents d'élèves.

Pour chaque vacance :

Dès l'inscription, les familles rencontrent la directrice, aussi bien pour mettre à jour les données administratives, que pour instaurer un climat de confiance entre la cellule familiale et l'accueil extrascolaire.

Chaque jour les animateurs accueillent l'enfant et sa famille. Le soir l'équipe pédagogique fait un retour aux parents sur le déroulement de la journée pour chaque enfant.

A la fin des vacances, un temps fort est organisé avec la participation des parents.

8. Journée type

Que fait l'animateur ?

De 7h30 à 9h : arrivée échelonnée des enfants

Arrivée échelonnée des animateurs : Il accueille les familles et préparent leurs matériels pédagogiques pour la journée

9h : Bonjour collectif petits jeux de mise en route de la journée

Il propose des jeux de mise en route

9h30 : collation

Il distribue la collation avec l'aide des enfants

9h45 à 11h30 : activité

Il propose et anime une activité puis range avec les enfants

11h30 à 11h45 : jeux libre

Il surveille et joue avec les enfants

11h45 à 12h : évaluation activité/retour au calme

Il questionne les enfants sur le ressenti de la matinée, propose une animation calme (petit jeux, chanson)

12h : repas

Il mange avec les enfants et aide les plus petits

13h30 : temps calme/ sieste pour les plus petits

Il propose des animations calmes : dessins, perles, lecture de livre.... Et pour les plus petits accompagne à la sieste, lit une histoire....

14h00 à 16h00 : activité

Il propose et anime une activité puis range avec les enfants

16h00 : goûter/ temps de parole

Il met en place le goûter, questionne les enfants sur l'après midi et l'ensemble de la journée, met en place des débats...

16h30 : jeux libres

Il surveille et joue avec les enfants

17h à 18h : départ échelonné

Il fait un retour de la journée passée aux familles

Départ échelonné des animateurs

9. Objectifs

a) Les objectifs

| Généraux | intermédiaire | opérationnels |
|--|---|--|
| Développer le mieux vivre ensemble au sein de l'accueil de loisirs | Rendre l'enfant acteur de son séjour | Donner la place à l'enfant de s'exprimer durant le centre de loisirs |
| | | Responsabiliser l'enfant sur les actes de la vie quotidienne dans la structure |
| | Sensibiliser l'enfant sur les actes de la citoyenneté | Mettre en place de la coopération et de l'entraide entre tous les enfants accueillis |
| | | Faire respecter les règles de vie à l'ensemble des usagers de l'ACCE |
| | Développer chez l'enfant la notion d'acceptation de différences | Faire acquérir aux enfants la notion de bienveillance par le partage et la solidarité durant le séjour |
| | | Respecter toutes les personnes enfants comme adultes qui fréquentent l'ACCE |
| Sensibiliser l'enfant à son environnement | Sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté | Savoir éviter le gaspillage des différentes ressources sur les différents temps de la journée. |
| | | Recycler au maximum nos déchets |
| | Responsabiliser les enfants à la protection de leurs environnements | Sensibiliser les enfants aux richesses de la planète |
| | | Respecter l'environnement naturel qui entoure le public |

| Généraux | Opérationnel |
|---|---|
| Assurer la sécurité physique des enfants | Respecter le rythme physiologique de chaque enfant en tenant compte de son âge |
| | Prévenir des différents risques liés à l'environnement |
| | Etre attentif à chaque enfant |
| | Avoir des bases secours pour répondre aux différents maux des enfants |
| Assurer la sécurité morale des enfants | Rassurer les enfants en donnant des repères fixes sur le déroulement du séjour |
| | Ecouter les besoins des enfants qu'ils expriment verbalement ou non |
| | <i>Coopérer au sein de l'équipe pour le bien-être des enfants</i> |
| Assurer la sécurité affective des enfants | Attentif à chaque individu du centre de loisirs |
| | Etre vigilant aux comportements des enfants |
| | Favoriser les liens entre les enfants |
| | Etre patient vis-à-vis des enfants |
| | Valoriser chaque enfant dans les actes de la vie du centre |
| Favoriser l'autonomie de l'enfant | Responsabiliser les enfants sur la vie de l'ACCE |
| | Adapter ses animations et son matériel au groupe que l'animateur à sous sa responsabilité |
| Favoriser l'épanouissement de l'enfant | Etre à l'écoute des enfants tout au long de la journée |
| | Développer les compétences, la créativité et la curiosité du public accueilli par des activités variées |

b) Moyens et évaluations

| Objectifs opérationnels | Moyens | Evaluation (critère et indicateurs) |
|--|--|--|
| Donner la place à l'enfant de s'exprimer durant le centre de loisirs | <p>Mise en place d'espace de parole en fin de journée pendant le gouter, Une boîte d'activité leur est réservée pour proposer une animation choisie par les enfants pendant une demi-journée.</p> <p>Pour le groupe des maternelles la météo du ressenti du jour. Pour les plus grands mise en place d'animation tel le ciné débat.</p> <p>Pour responsabiliser les enfants ils contribuent à la distribution de la collation et du goûter ainsi qu'à la mise en place et débarrassage des tables.</p> <p>Et sur la base du volontariat des responsables de matériel intérieur et extérieur seront désignés.</p> | <p>Les enfants durant la période de vacances se sont tous exprimés au moins une fois sur le déroulement de leur journée.</p> <p>Au moins 50% des enfants présents ont proposé une animation.</p> <p>Tous les enfants du groupe des petits mettent chaque jour la météo de leurs ressentis</p> <p>80% des enfants ont une responsabilité durant les vacances.</p> |
| Responsabiliser l'enfant sur les actes de la vie quotidienne dans la structure | | |
| Mettre en place de la coopération et de l'entraide entre tous les enfants accueillis | <p>Des animations régulières sont proposées en mélangeant les groupes. D'autres jeux seront portés sur la coopération entre les enfants.</p> <p>Les enfants en début de centre définiront avec les animateurs les règles (les devoirs et les droits de chacun).</p> <p>Les enfants font à la fin de chaque demi-journée une évaluation de l'activité qui vient de leur être proposer.</p> | <p>Au moins une fois par semaine les enfants de chaque groupe partage une animation</p> <p>Au moins un jeu de coopération est proposé par semaine</p> <p>Les enfants proposent 80% des règles de vie pour les groupes de plus de 6 ans</p> <p>A la fin de chaque demi-journée tous les enfants se sont exprimé sur l'animation qui leur a était proposé.</p> |
| Faire respecter les règles de vie à l'ensemble des usagers de l'ACCE | | |
| Faire acquérir aux enfants la notion de bienveillance par le partage et la solidarité durant le séjour | <p>Mise en place de jeux d'accueil ayant comme but la solidarité et la bienveillance.</p> <p>Les animateurs comme les enfants s'expriment correctement et poliment</p> | <p>Sur une semaine au moins 3 jeux d'accueils doivent porter sur la solidarité et/ou la bienveillance</p> <p>Le mur d'expression est utilisé pendant le séjour. Les animateurs mettent en place chaque jour des temps de parole avec les enfants pour discuter d'une activité, ou d'un sujet choisi par les enfants</p> |
| Respecter toutes les personnes enfants comme adultes qui fréquentent l'ACCE | <p>Mise en place d'espace d'expression tel un mur d'expression, temps de parole. Evaluation des activités par les enfants</p> | |

| Objectifs opérationnels | Moyens | Evaluation (critère et indicateurs) |
|---|--|--|
| <p>Savoir éviter le gaspillage des différentes ressources sur les différents temps de la journée.</p> <p>Recycler au maximum nos déchets</p> | <p>Des affichages sont mis en place pour rappeler d'éteindre la lumière, fermer les robinets, fermer les portes si la salle est chauffée.</p> <p>Se servir au mieux par rapport à sa faim.</p> <p>Mise en place du tri sélectif</p> | <p>Les consignes concernant le gaspillage sont rappelées au moins deux fois par jour.</p> <p>Les enfants se servent des petites portions, évitant ainsi de jeter le non consommé.</p> <p>Les usagers utilisent les poubelles appropriées</p> |
| <p>Sensibiliser les enfants aux richesses de la planète</p> <p>Respecter l'environnement naturel qui entoure le public</p> | <p>Des animations sont proposées autour de jardinage</p> <p>Des ateliers cuisines, des grands jeux peuvent également être proposés.</p> <p>Les règles de vie élaborées ont un chapitre sur le respect de l'environnement qui entoure les enfants (espaces naturels, flore, faune, ...).</p> | <p>Un atelier jardinage est au moins proposé à un groupe sur un minimum de 3 séances</p> <p>Au moins une fois tous les 10 jours un atelier cuisine ou un grand jeu est proposé à un groupe</p> <p>Les règles de vie ont un paragraphe sur le respect de l'environnement.</p> |
| <p>Respecter le rythme physiologique de chaque enfant en tenant compte de son âge</p> <p>Prévenir des différents risques liés à l'environnement</p> <p>Etre attentif à chaque enfant</p> <p>Avoir des bases secours pour répondre aux différents maux des enfants</p> | <p>Chaque animateur met en place des animations adaptées à la tranche d'âge du groupe ainsi qu'un rythme quotidien adapté à son public.</p> <p>Les animateurs préparent et installent leurs animations en fonction des besoins des enfants.</p> <p>Les adultes sont à l'écoute des enfants.</p> <p>Les animateurs pensent à hydrater, à appliquer de la crème solaire et à mettre les casquettes si le climat y est favorable.</p> <p>De même quand il fait froid ils pensent à mettre les bonnets, fermer les manteaux, faire déshabiller les enfants pour éviter les coups de chaud durant l'hiver.</p> <p>Les animateurs sont à même de promulguer les premiers soins en cas de petits bobos ou à appliquer le protocole de soins si l'enfant en a un et/ou appeler la personne ressource</p> | <p>Planning du séjour adapté aux groupes d'âge.</p> <p>100% des animations sont faites dans un milieu sécurisé selon la législation</p> <p>Tous les adultes sont présents pour écouter les enfants à tout moment de la journée.</p> <p>Les consignes concernant la prévention des risques liés à la météo sont données clairement chaque fois que le besoin se fait ressentir.</p> <p>Le cahier d'infirmerie est rempli et Contrôler régulièrement</p> |
| <p>Rassurer les enfants en donnant des repères fixes sur le déroulement du séjour</p> <p>Ecouter les besoins des enfants qu'ils expriment verbalement ou non</p> <p>Coopérer au sein de l'équipe pour le bien être des enfants</p> | <p>Une journée type est mise en place et est respectée par les animateurs.</p> <p>Les échanges matins et soirs sont fait entre les parents et l'équipe pédagogique.</p> <p>Les adultes ont une attitude correcte (vestimentaire et de langage) ainsi qu'un positionnement professionnel</p> <p>Ils savent s'exprimer clairement.</p> <p>Les temps d'échange entre animateurs sont mis en place durant le séjour.</p> | <p>Le planning d'animation et la journée type correspond à ce qui était écrit sur les tracts distribués aux parents et la journée type reste le modèle sur les journées « classiques » inscrites dans le projet pédagogique.</p> <p>L'équipe pédagogique est conforme aux attentes du projet pédagogique</p> <p>Pendant les réunions les animateurs ont un temps pour échanger sur la situation de chaque enfant.</p> |

| Objectifs opérationnels | Moyens | Evaluation (critère et indicateurs) |
|--|---|--|
| <p>Attentif à chaque individu du centre de loisirs</p> <p>Etre vigilant aux comportements des enfants</p> <p>Favoriser les liens entre les enfants</p> <p>Etre patient vis-à-vis des enfants</p> <p>Valoriser chaque enfant dans les actes de la vie du centre</p> | <p>L'équipe pédagogique est vigilante au comportement des enfants. Elle échange avec les familles sur les temps d'accueil du matin et du soir.</p> <p>La mise en place d'animateur référent pour chaque groupe est mise en place afin que l'enfant ait des repères fixes tout au long du séjour.</p> <p>Les animateurs doivent être à l'écoute des enfants sur les demandes formulées et valorise chaque enfant. L'animateur formule ses demandes de façon positive (ex : on ne dit pas : ne court pas mais marche)</p> <p>A la fin de chaque centre une action est faite pour valoriser les enfants.</p> | <p>Pendant les temps de réunion les animateurs sont en capacité de faire des remontées à la direction concernant le comportement des enfants.</p> <p>Les animateurs échangent chaque jour avec les parents</p> <p>Les familles comme les enfants sont capables de nommer l'animateur référent du groupe qui les concerne.</p> <p>Une animation ou une action est mise en place à la fin de chaque centre où les enfants présentent soit un spectacle ou exposition</p> |
| <p>Responsabiliser les enfants sur la vie de l'ACCE</p> <p>Adapter ses animations et son matériel au groupe que l'animateur à sous sa responsabilité</p> | <p>Les enfants sont responsables selon leur âge et sur la base du volontariat du matériel (extérieur ou intérieur) et de son rangement.</p> <p>Ils participent à la vie quotidienne du centre comme mettre la table, la débarrasser ou encore nettoyer après une activité.</p> <p>Les animateurs utilisent des supports et du matériel adaptés aux publics.</p> <p>L'animateur ne fait pas à la place de l'enfant pour gagner du temps !</p> | <p>La moitié des enfants sont volontaires pour être responsables du matériel.</p> <p>100% des enfants participent au moins une fois à la vie quotidienne du séjour.</p> <p>Les enfants finissent toujours leur activité eux même.</p> <p>Tous les animateurs ont préparé leurs activités</p> |
| <p>Etre à l'écoute des enfants tout au long de la journée</p> <p>Développer les compétences, la créativité et la curiosité du public accueilli par des activités variées</p> | <p>Les animations proposées sont variées. Des sorties sont mise en place, des temps de débat et l'espace de parole quotidien sont des facilitateurs pour accompagner les enfants à grandir.</p> <p>L'adulte est toujours présent sur la journée mais n'est pas forcément sur le devant de la scène... Des temps dit de jeux libres sont donc mis en place</p> | <p>Chaque enfant à la possibilité de s'exprimer et d'être écouté par un adulte</p> <p>Au moins une sortie par semaine est proposée.</p> <p>Au moins une fois dans le séjour les enfants découvrent une activité nouvelle.</p> |

III. Fil rouge

Pour que le temps de vacances soit bien différent de celui de l'école. Nous allons mettre en place sur chaque vacance un thème. Cette année ça sera le voyage ! Ce thème sera utilisé pendant chaque vacance, avec l'interprétation de l'équipe pédagogique qui interviendra sur ces temps.

Car il est important que les enfants comme les adultes voyagent pour se construire.

Les animateurs de chaque groupe décident du voyage qu'ils souhaitent proposer aux enfants : dans le temps, géographiquement ou encore dans l'imaginaire.... (la liste n'est pas exhaustive !!!)

L'imagination de chacun est mise à contribution. Ceci implique que chaque animateur prépare la décoration de sa salle en amont de l'accueil et que les activités proposées aient un lien entre elle.

IV. Evaluation globale

Chaque soir l'équipe pédagogique fait un retour sur sa journée. Les points forts et les points à travailler pour le lendemain.

Le vendredi est un moment clé pour faire le bilan de la semaine.

En fin de centre un bilan écrit est fait pour communiquer sur les moments forts de l'accueil et les points à travailler pour que la prochaine équipe des prochaines vacances soit encore plus à l'écoute des besoins des enfants, des parents.

Ce bilan est fait à partir du projet pédagogique. Il est à la base de notre travail quotidien.

Plusieurs bilans sont réalisés :

- les bilans d'activités
- les bilans de fin de séjour
- les bilans annuels

Indicateurs retenus :

Quantitatifs :

Nombre d'enfants inscrits

Nombre d'ateliers proposés

Chiffrage des dépenses et recettes

Qualitatifs :

Bilan réalisé auprès des enfants (ressenti du séjour, implication des enfants, renouvellement des ateliers,...)

Bilan des animateurs (aboutissement des projets, valorisation des projets)